



la démocratie nous réussit



9 février 2011

Le Crédit Agricole et la Confédération Générale des SCOP signent un partenariat pour accompagner le développement, la reprise et la transmission d'entreprises

Le Crédit Agricole et la Confédération Générale des Sociétés Coopératives et Participatives (SCOP) ont conclu un accord cadre visant à instaurer un partenariat durable pour favoriser le développement, la reprise et la transmission d'entreprises. Avec la signature de ce nouveau partenariat national, le Crédit Agricole confirme son engagement auprès des entrepreneurs.

Dans le cadre de ce partenariat, les Caisses régionales de Crédit Agricole seront étroitement associées aux opérations de croissance externe et de reprise des entreprises adhérentes du réseau SCOP. De plus, cette coopération permettra aux SCOP de bénéficier d'un accès facilité et élargi aux financements bancaires et de l'expertise du Crédit Agricole, 1er financeur de l'économie. Ainsi, l'engagement du Crédit Agricole confortera l'action des 13 unions régionales du réseau SCOP.

Ce partenariat entre deux acteurs majeurs du monde coopératif, partageant une vision commune d'un développement économique responsable, s'inscrit dans la stratégie partagée des Caisses régionales de Crédit Agricole et des SCOP de promouvoir et dynamiser l'économie des territoires.